

## Communiqué de presse

Montrouge, le 9 septembre 2020

### **SODICA Corporate Finance conseille les actionnaires du Groupe MOULIN dans le cadre de la cession de 100 % des titres au Groupe ROGER MARTIN**

Le 29 juillet 2020, les actionnaires familiaux du Groupe MOULIN cèdent 100 % de leurs titres à ROGER MARTIN, Groupe familial dijonnais de travaux publics et du bâtiment.

Fondé en 1967 et basé à Monistrol-sur-Loire (43), le Groupe familial MOULIN est le leader indépendant des Travaux Publics en Loire/Haute-Loire. Le Groupe dispose d'une offre globale permettant de répondre à l'ensemble des besoins des collectivités et industriels régionaux en matière d'aménagement du territoire.

Le Groupe MOULIN a su développer avec succès plusieurs pôles d'activités complémentaires tels que l'exploitation de carrières ou l'environnement – bois énergie. Début 2018, le Groupe a de nouveau diversifié ses activités dans l'enrobage via l'intégration d'une usine d'enrobage et l'acquisition de la société DUFAU CHANAVAT ENROBES, spécialisée dans l'application d'enrobés.

Le Groupe ROGER MARTIN, groupe familial indépendant fondé en 1895, est un des acteurs nationaux incontournables des travaux publics et du bâtiment avec près de 1 600 collaborateurs et un chiffre d'affaires consolidé de plus de 300 millions d'euros.

Le Groupe ROGER MARTIN a été retenu par les actionnaires du Groupe MOULIN, à l'issue d'un processus transactionnel mené par SODICA Corporate Finance, ayant suscité l'intérêt de plusieurs industriels de référence du secteur.

Après plus de 50 ans d'indépendance familiale, les actionnaires du Groupe MOULIN transmettent leur entreprise aux dirigeants du Groupe ROGER MARTIN, avec lesquels ils ont construit une proximité relationnelle, partagé leur vision commune du métier et leurs valeurs d'entrepreneurs.

Cette opération permettra d'assurer la pérennité du Groupe MOULIN, de renforcer la position du Groupe ROGER MARTIN d'un point de vue géographique, en Auvergne-Rhône-Alpes, et enfin d'assurer une diversification de leurs métiers dans le secteur de l'environnement et l'énergie.

Yvon Moulin, Président du Groupe MOULIN, et ses coactionnaires familiaux déclarent « les dirigeants du Groupe ROGER MARTIN ont été à notre écoute et partagent les mêmes valeurs que le Groupe MOULIN. Ils sauront pérenniser l'entreprise et les salariés ».

Vincent Martin et Charles Bricogne, respectivement Président et Directeur Général du Groupe ROGER MARTIN, déclarent « quand les mêmes valeurs imprègnent des entreprises et des entrepreneurs, l'issue du mariage est prometteuse ».

### **Intervenants**

**Cédant** : Groupe MOULIN (Yvon Moulin, Régis Moulin, Christophe Moulin, Géraldine Sanchez, Laurence Cuvex-Micholin, Antoine Sanchez)

**Acquéreur** : Groupe ROGER MARTIN (Vincent Martin, Charles Bricogne, Cyril Peyron, Vincent Larochette)

### **Conseils cédant**

M&A : SODICA Corporate Finance (Frédéric Bonnard, Romain Ehret, Thomas Martin)

Juridique : Alcya Conseil (Laurent Simon, Grégory Toraldo, Michael Coste)

Expert-Comptable : Cabinet Royet (Stéphane Guichard)

### **Conseil acquéreur**

Juridique : Cabinet Fiorese (Thierry Fiorese)

### **À propos de SODICA Corporate Finance**

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

[www.ca-sodica.com](http://www.ca-sodica.com)

Contact presse : Marie-Catherine Cornic – [marie-catherine.cornic@ca-sodica.com](mailto:marie-catherine.cornic@ca-sodica.com) - 01 43 23 43 69